

## Intitulé de l'atelier : Le Service Civique, un atout pour une asso !

|                       |   |                      |                        |
|-----------------------|---|----------------------|------------------------|
| Nom des formateurs :  | Myriam BOURGEOIS-ETIENNE et Marinette VIDAL | Rapporteur :         | Sira INCHUSTA CARRILLO |
| Nombre de personnes : | 13  | Durée de l'atelier : | 2h00                   |

### Compte-rendu :

1). Nous avons fait un jeu-energizer pour se connaître et se présenter : tour de table.

2). Présentation du Service Civique Volontaire (SCV) avec ANIMAFAC :

**Conditions :**

-24h00 par semaine.

-577€ par mois.

-18-25 ans.

-Français, membre de l'Union Européenne ou étrangers ayant un titre de séjour.

-Pas d'expérience ou diplôme nécessaire au préalable.

ANIMAFAC est un réseau d'associations étudiantes (formations, fiches pratiques, outils...).

Il y a actuellement 33 volontaires à ANIMAFAC et plus de 300 volontaires dans les associations étudiantes.

**Missions :**

a). Faire découvrir le milieu associatif.

b). Mutualiser les services.

c). Construire les missions du SCV dans le cadre légal.

d). Organiser des formations (*online* le 08/11/2016).

3). Expérience de Marinette en tant que SVC.

Projets : SocialErasmus ; Promotion de la Mobilité Internationale et Festival des Journées Interculturelles.

4). Travail de groupe => les atouts et les inconvénients d'être un SCV et d'en accueillir un au sein d'ESN :

### Être SCV

| Points +                   | Points -  |
|----------------------------|---|
| Temps de réflexion.        | Rémunération faible.                            |
| Découvrir une association. | Type de travail.                                |
| Expérience.                | N'ouvre pas droit à des indemnités Pôle Emploi. |
| Formations.                |   |
| Créer un réseau.           |   |
| Épanouissement personnel.  |   |

### Accueillir un SCV

| Points +                        | Points -                            |
|---------------------------------|-------------------------------------|
| Développer des projets.         | Tuteur.                             |
| Soutien.                        | Temps libre ?                       |
| Formation.                      | Temps de formation et d'adaptation. |
| Diversifications des activités. | Coût des 85€ par mois.              |
| Disponibilité.                  | Découragement bénévole.             |

-Tuteur : Formation ANIMAFAC.

5). Accueil :

- Pré-requis (6, 8 ou 9 mois).
- Association de plus d'un an.
- Pas lié aux listes électorales.
- Tuteur.
- 85€ par mois.
- 51 % du Conseil d'Administration doit-être étudiant.

6). Procédure :

- a). Temps collectif sur le SCV.
- b). Dossier de demande (présentation de l'association, objectifs, tuteur(s), missions).
- c). Commission de dossiers (ANIMAFAC).
- d). Sélection du SCV (par l'association).
- e). Préparation du contrat (ANIMAFAC).

7). Energizer.

8). Comment proposer une mission ? Laquelle ?

- C'est une mission d'intérêt général.
- Épanouissement personnel.
- En lien avec le public.
- 1 ou plusieurs projets.
- Accessible.

A NE PAS FAIRE !

- Ce n'est pas un emploi.
- Pas d'isolement.
- Pas de connaissances demandées.
- Pas de responsabilités exercées dans le Conseil d'Administration.

*Exemples :*

- Projets SocialEramus.
- Gala Erasmus.
- Événements inter-associatif.
- FGSM/PMI/NEM/Buddy System.

